



Communiqué de presse
Paris, le 28 mars 2023

43ème session de l'Examen Périodique Universel de la France à l'ONU Apprentis d'Auteuil et la Fondation Apprentis d'Auteuil International s'engagent pour que les droits des enfants soient mieux respectés

Apprentis d'Auteuil et la Fondation Apprentis d'Auteuil International (FAAI) présenteront, le 4 avril 2023 à Genève aux côtés d'autres ONG, leurs recommandations pour le respect des droits des enfants et de la jeunesse en difficulté dans le cadre du processus onusien de l'Examen Périodique Universel. Ces recommandations, si elles sont portées par d'autres Etats, seront présentées à la France le 1er mai 2023.

C'est la seconde fois qu'Apprentis d'Auteuil et la Fondation Apprentis d'Auteuil International participent à ce processus qui permet au conseil des Droits de l'Homme de l'ONU d'examiner la situation de la France au regard des droits humains. En 2018, la France avait accepté plusieurs recommandations et s'était engagée à permettre l'accès à l'école pour tous et à limiter l'impact de l'origine sociale des enfants sur leurs résultats scolaires. Mais les applications concrètes tardent à se manifester, particulièrement pour les enfants placés à l'Aide sociale à l'enfance ou encore les jeunes du territoire de Mayotte.

Apprentis d'Auteuil prend le parti des jeunes !

Grâce à son expérience de terrain de plus de 155 ans et au nom des 36 000 jeunes et familles qu'elle accompagne, la Fondation Apprentis d'Auteuil souhaite de nouveau porter des recommandations auprès des Nations Unies pour lutter contre le déterminisme social et protéger les enfants contre toutes les formes de violence. Ces dernières recourent des propositions du plaidoyer « [Prendre le parti des jeunes](#) », issu d'une grande consultation auprès de 5 000 jeunes et familles, que la Fondation porte depuis les élections présidentielle et législatives de 2022.

Lutter contre le déterminisme social et la reproduction des inégalités

Selon Apprentis d'Auteuil et la Fondation Apprentis d'Auteuil International, il faut agir à plusieurs niveaux :

- **Dès la petite enfance**, en développant des dispositifs pour accompagner les parents des plus petits, tels que des crèches à vocation d'insertion professionnelle (AVIP) qui permettent de pallier la difficulté d'accès à un système de garde pour les familles en grande détresse matérielle et sociale.
- **Au moment de la scolarisation**, en garantissant l'accès à l'éducation à tous les enfants de France, notamment à Mayotte et en Guyane de nombreux jeunes défavorisés ne sont pas scolarisés, et une prise en charge éducative globale et qualitative pour les Mineurs Non Accompagnés (MNA).
- **Au moment de l'orientation**, en promouvant une orientation choisie, notamment pour les jeunes issues de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), accompagnée de ressources supplémentaires et en renforçant les liens entre les parents et l'institution scolaire.



Protéger les enfants des violences et garantir leur sécurité

La majorité des jeunes sont victimes de violences, quels que soient leurs lieux de vie et la forme de ces violences. Par exemple, 8 jeunes sur 10 disent avoir subis des violences pendant leur parcours scolaire¹. Ce constat alarmant fait de la protection des enfants contre toutes les formes de violence une priorité. C'est pourquoi Apprentis d'Auteuil et la Fondation Apprentis d'Auteuil International recommandent :

- **L'expérimentation d'Observatoires des Incidents au niveau local**, dans des structures accueillant des mineurs, pour désamorcer la violence dès ses premières manifestations et protéger les enfants.
- **La formation des professionnels à la détection et au signalement de faits de violences** pour protéger les enfants et pallier le manque de prise en compte qui exacerbe le sentiment d'incompréhension et le repli sur soi des jeunes harcelés.

Ces recommandations seront présentées le 4 avril 2023 devant les membres de l'Organisation des Nations Unies par Apprentis d'Auteuil et la Fondation Apprentis d'Auteuil International, dans le but qu'elles soient portées par les Etats lors de l'examen de la France le 1^{er} mai 2023 à Genève afin d'encourager cette dernière à mettre en œuvre les droits de l'enfant.

À propos d'Apprentis d'Auteuil

Fondation catholique reconnue d'utilité publique, acteur engagé de la prévention et de la protection de l'enfance, Apprentis d'Auteuil développe en France et à l'international des programmes d'accueil, d'éducation, de formation et d'insertion pour redonner aux jeunes et aux familles fragilisés ce qui leur manque le plus : la confiance. Apprentis d'Auteuil accompagne 36 000 jeunes et familles dans plus de 300 établissements et dispositifs. Ces jeunes lui sont confiés par leur famille ou par l'Aide sociale à l'enfance. La fondation dispense 77 formations professionnelles dans 12 filières. A l'international, Apprentis d'Auteuil a choisi d'agir en partenariat. La fondation mène des actions dans plus de 24 pays aux côtés de ses 64 partenaires locaux. Chaque année, 12 000 jeunes et familles dans le monde bénéficient de ces programmes.

Plus d'informations sur : www.apprentis-auteuil.org

A propos de la Fondation Apprentis d'Auteuil international (FAAI)

Etablie à Genève, la FAAI s'engage, en Suisse et à l'international, pour l'éducation et l'insertion de la jeunesse en difficulté, en partenariat avec des acteurs locaux qui partagent la même ambition. L'accompagnement des enfants en situation de rue est la thématique centrale de l'organisation. Depuis plusieurs années, la FAAI porte une action de plaidoyer à Genève auprès des organisations onusiennes pour défendre les droits de ces enfants. En Suisse, la FAAI développe également des projets d'accompagnement scolaire et d'insertion en faveur des jeunes en difficulté et en décrochage scolaire, notamment à travers son restaurant d'insertion, le Birdhouse.

Plus d'informations sur : <https://faai.ch/>

A propos de « Prendre le parti des jeunes »

À la veille des élections présidentielle et législatives de 2022, Apprentis d'Auteuil a lancé, en janvier 2022, sa campagne de plaidoyer en publiant « Prendre le parti des jeunes : 24 solutions pour transformer leur avenir ». Ce livre, construit après une consultation de 5 000 jeunes et familles, a vocation à interpeller l'opinion et les décideurs publics sur les difficultés qu'ils rencontrent mais aussi à faire des recommandations concrètes.

Plus d'informations sur : <https://prendrelepartidesjeunes.fr/>

CONTACTS PRESSE :

- Pour Apprentis d'Auteuil : Anne Lambert de Cursay & Clémence Duhot, pôle relations médias - anne.lambert-de-cursay@apprentis-auteuil.org - 07.61.29.58.70
- Pour la FAAI : Clélia Bringolf, chargée de projets et de plaidoyer international - clelia.bringolf@apprentis-auteuil.org

¹ Apprentis d'Auteuil, Baromètre de l'éducation, 2022